

COMMUNIQUE

Jusqu'où le ministre veut-il aller dans le recrutement au profil des enseignants ? Jusqu'à la suppression des concours nationaux de recrutement des professeurs?

Ce n'est ni plus ni moins que la suppression des concours de recrutement nationaux que propose le député Groperrin, président-rapporteur d'une mission d'information sur la formation initiale et les modalités de recrutement des enseignants et dont les 20 propositions ont été examinées mercredi 6 juillet 2011

En se fondant sur les disfonctionnements de cette première année de mise en place de la masterisation, monsieur Groperrin propose de supprimer les concours nationaux, préférant un recrutement local, par académie, en fonction des postes disponibles, et des capacités des stagiaires à résister sur le terrain dans les stages d'observation et de pratique.

Seuls les plus endurcis tiendront et seront recrutés localement sur la base d'un entretien professionnel avec l'académie ou le chef d'établissement !

Haro sur les disciplines !

La difficulté actuelle pour Monsieur Groperrin, c'est que les disciplines sont encore au cœur des concours nationaux...et qu'il vaudrait mieux, pour le député, être enseignant « collège et lycée général », « enseignement technique », « enseignement professionnel » et « école du socle commun ».

L'avantage pour le gouvernement serait triple:

- recrutement local en dehors du statut de fonctionnaire qui « rassure les parents des candidats » et non les jeunes et pourrait inciter « les enseignants à être plus performants ».
- pendant deux ans, l'étudiant va de stages en stages pendant son M1 et M2, il passe son admission à la fin de ces deux ans.
- suppression des corps statutaires actuels de certifiés, professeurs des écoles, PLP, etc au profit d'une main d'œuvre adaptable en fonction des besoins locaux. Dans ce cadre, le député du Doubs, propose la suppression de l'agrégation externe car elle est « hyper-disciplinaire » et « n'aurait pas sa place dans un tel système de recrutement ».

Ce que propose le député du Doubs, c'est la généralisation de la masterisation en alternance et le recrutement local, sur entretien, comme le propose le ministre dans les établissements ECLAIR. Ce serait la fin du statut.

De tout cela la FNEC FP-FO n'en veut pas. La demande de FO est de rétablir les conditions de recrutement et de formation antérieures à la masterisation ! La solution ne réside pas dans la dégradation des conditions de recrutement, de formation, de suppression des statuts mais dans l'abandon de la masterisation et la réouverture des postes aux concours.

Montreuil, le 7 juillet 2011